

Rejoignez-nous sur :

Notre site internet : <http://www.chainedesterrils.eu/>

Nos sorties et animations : <http://www.chainedesterrils.eu/>  
Rubrique «Agenda»

Notre Facebook : <http://www.chainedesterrils.eu/>  
Rubrique «Contacts et infos pratiques»

CPIE, un réseau national et un label de qualité :

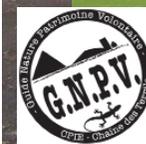


Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement sont regroupés au sein de l'Union Nationale des CPIE, reconnue d'utilité publique. L'appellation « CPIE » est un label attribué par l'Union Nationale aux associations qui s'impliquent dans le développement durable de leurs territoires et se sont engagées dans une démarche de qualité au sein du réseau.



Formation Guide Nature Patrimoine Volontaire

2015 – 2016



# Vous aussi devenez Guide Nature Patrimoine Volontaire

avec le CPIE Chaîne des Terrils

Vous appréciez les sorties nature et patrimoine du CPIE Chaîne des Terrils, vous les suivez régulièrement ou de temps en temps ?

Vous souhaitez vous aussi devenir un vecteur de la richesse historique et naturelle du Bassin Minier ?

Vous aimeriez agir pour l'environnement afin que d'autres agissent à leur tour ? Nous vous proposons de devenir Guide Nature Patrimoine Volontaire pour animer les sorties grand public à l'échelle du Bassin Minier avec le CPIE Chaîne des Terrils !

Comment devenir Guide Volontaire ?

Pour cela, un cycle annuel de 10 séances de formation est proposé et ce gratuitement. Il est impératif de s'engager sur l'ensemble des séances qui sont complémentaires. La candidature se fait au moment de la réunion d'information.

Réunion d'information :

**Samedi 12 septembre**

Au CPIE Chaîne des Terrils,  
Base 11/19 à Loos-en-Gohelle

Contact pour inscription à la réunion :

03 21 28 17 28 - [remi.chimot@chainedesterrils.eu](mailto:remi.chimot@chainedesterrils.eu)



CHAÎNE DES TERRILS



La formation Guide Nature Patrimoine Volontaire vous permettra d'acquérir des compétences sur le patrimoine naturel et historique du Bassin Minier et dans l'animation de sorties guidées pour devenir bénévole et :

>> Mener des sorties découverte grand public (pédagogie et outils...)

>> Faire découvrir au grand public les richesses historiques et naturelles du Bassin Minier (Terrils, cavaliers, zones humides...)

## Programme

Les séances auront lieu au cours de l'année scolaire (octobre à juin), à raison d'un à deux samedis par mois, de 9h à 17h.



Les thèmes suivants seront abordés :

- |  |                 |
|--|-----------------|
| <b>1</b> Présentations / Approche d'une visite guidée                            | <b>octobre</b>  |
| <b>2</b> Le patrimoine minier (1/2)  | <b>novembre</b> |
| <b>3</b> La géologie et l'écologie des terrils, la reconversion du Bassin Minier | <b>décembre</b> |
| <b>4</b> Le patrimoine minier (2/2) / Préparer sa visite guidée                  | <b>janvier</b>  |
| <b>5</b> Quels supports et outils pour le guide ?                                | <b>février</b>  |
| <b>6</b> Mise en place d'une visite guidée                                       | <b>mars</b>     |
| <b>7</b> La faune des Terrils 1  | <b>avril</b>    |
| <b>8</b> La faune des Terrils 2  | <b>mai</b>      |
| <b>9</b> La flore des Terrils  | <b>juin</b>     |
| <b>10</b> Mises en situation et bilans   | <b>juin</b>     |



Avant de devenir autonome, vous co-animerez des visites avec un guide du CPIE.

Au terme de ce programme et après validation du CPIE Chaîne des Terrils, vous pourrez alors mettre en oeuvre vos propres sorties estampillées CPIE Chaîne des Terrils sur un ou plusieurs sites miniers à proximité de chez vous.

L'adhésion à l'association est demandée pour participer à cette formation. Le nombre de participants est limité à 15 personnes.

Depuis 2012 la formation Guide Nature Patrimoine Volontaire permet de valider l'U.C.A 10 du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

